

Nevers le, 17 septembre 2025

Fabien BAZIN
PRÉSIDENT

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

À l'occasion de votre récent déplacement à Mâcon, vous avez affirmé que la lutte contre les déserts médicaux constituerait une priorité nationale, en annonçant la création de 5 000 maisons « France Santé » d'ici 2027.

L'urgence à laquelle nos concitoyens sont confrontés appelle à renforcer et accélérer l'action publique. C'est dans cet esprit que, dans la Nièvre, nous avons choisi, au-delà de nos compétences, d'agir sans attendre en mettant en place un modèle mixte articulant plusieurs leviers :

- Le salariat médical, avec la création de centres de santé départementaux où exercent des professionnels de santé sous statut salarié (médecins, sages-femmes, infirmiers) ;
- Le soutien à l'installation des jeunes praticiens libéraux, grâce à un dispositif de bourses porté par le Département, qui a déjà permis l'installation de 18 professionnels et en comptera 10 supplémentaires en 2025 ;
- La médecine solidaire, en partenariat avec l'association Médecins solidaires, dont l'action pionnière a permis à plus de 1 000 patients privés de solution de retrouver une prise en charge médicale ;
- Le développement des terrains de stage, en lien avec l'Université de Bourgogne Europe et le Centre hospitalier de Nevers, afin de faire de la Nièvre un territoire d'accueil privilégié pour les internes et les futurs praticiens ;
- Une réflexion sur la mobilité des patients, afin d'examiner les dispositifs qui pourraient permettre, en particulier dans les zones les plus isolées, de faciliter le recours aux soins.
- Une forte implication dans les politiques de prévention, à travers le centre de santé sexuelle, le Cegidd, la lutte contre la tuberculose, les actions en santé mentale auprès des jeunes ou encore les campagnes de dépistage.
- Une réflexion et une proposition pour conforter la place des hôpitaux de proximité, afin qu'ils deviennent de véritables pivots de l'offre de soins dans les territoires, avec des plateaux techniques minimaux (radiologie, accueil des petites urgences) et un rôle renforcé de relais avec les grands centres hospitaliers.

Ces initiatives reposent sur une conviction claire : aucune mesure isolée ne suffira à relever le défi. Seule une stratégie pragmatique, adaptée aux réalités locales et favorisant les coopérations entre les professionnels, peut accroître durablement le temps médical disponible pour les citoyens.

Pour aller plus loin, nous avons besoin que l'État assume pleinement ses responsabilités régaliennes en matière de santé, mais aussi qu'il vienne vigoureusement en appui des démarches territoriales qui ont déjà fait leurs preuves ; votre visite d'un centre de santé départemental constitue un signal fort. Cela suppose de reconnaître et d'amplifier les actions engagées, de lever les freins réglementaires qui entravent leur déploiement et de cofinancer les dispositifs existants.

La Nièvre est prête à devenir un département pilote, véritable laboratoire national de l'égalité d'accès aux soins, coordonné par le Conseil départemental de la Nièvre. En nous reconnaissant ce rôle, l'État disposerait d'un terrain idéal pour tester, adapter et généraliser des solutions concrètes qui pourraient ensuite bénéficier à l'ensemble des territoires confrontés aux mêmes difficultés. Faire de la Nièvre un département de référence, c'est aussi adresser un message clair : celui d'une République qui ne se résigne pas aux fractures territoriales, mais qui fait de l'innovation locale un levier pour garantir le droit fondamental à la santé pour toutes et tous.

Nous serions heureux de pouvoir vous présenter, à l'occasion d'un rendez-vous de travail, la démarche conduite dans la Nièvre. Cette rencontre permettrait de partager avec vous les résultats concrets obtenus, de mettre en lumière les initiatives innovantes portées localement et, surtout, de travailler très concrètement à une offre de santé à la hauteur des immenses attentes et des légitimes impatiences exprimées par les Nivernais comme par l'ensemble des Français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Fabien BAZIN

Président du Conseil Départemental

